

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7322054501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7322054501>

Cette annonce a été mise en ligne le **9 mars 2023** sur **Actu.fr**
Pour le département : **06 - ALPES MARITIMES**



AVIS

PATURLE YACHTING

S.A.R.L. au capital de 15 540 €

Siège social : Port de Mandelieu la Napoule

06210 MANDELIEU LA NAPOULE

696 921 220 RCS CANNES

DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

Suivant décision du 7.3.2023, la société RC MARINE-PATURLE, SAS au capital de 150 000 €, dont le siège social est COGOLIN (83310) – 1 Port Cogolin – n°10 ZAC des Marines, immatriculée sous le n°800 732 547 RCS FREJUS, Associée unique de la société PATURLE YACHTING, a décidé, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de ladite société entraînant transmission universelle du patrimoine de la société PATURLE YACHTING à l'Associée unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, al. 3 du code civil et de l'article 8 al. 2 du Décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société PATURLE YACHTING peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce

de CANNES.
Pour avis - J.E. ARTARIT - Avocat

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

